ADEAR LIMOUSIN

Œuvrer et travailler en couple

Communiquer, séparation travail/vie perso, m

Les formation sont dispensées aux adhérent.e.s de l'ADEAR Limousin (adhésion : 40 €)

Contexte de la formation :

Vous vivez en couple et travaillez ensemble au sein d'une structure agricole ou vous souhaiteriez le faire… En tout cas, vous vous posez des questions :
- Comment faire pour que chacun trouve vraiment sa place et se sente reconnu(e) par l'Autre et aussi par les Autres ?
- Comment se répartir le travail et les responsabilités de façon à allier bien-être et efficacité ?
- Comment prendre des décisions vraiment ensemble ? Que faire quand nous ne sommes pas d'accord ?
- Comment garder un équilibre vie professionnelle et vie personnelle ?

Cette formation de 2 jours est construite pour vous permettre d'avancer concrètement sur ces questions au sein d'un groupe accueillant et d'expérimenter à 2 les acquis de cette formation pendant les journées de formation et aussi entre les journées

Date :
14 et 15 septembre

Horaire :
De 9h30 à 17h30

Lieu :
Haute-Vienne (87)

Public :
Paysan.ne.s
Porteur.euse.s de projet

Intervenant.e.s :
Brigitte Chizelle

Repas :
Repas partagé

Accès PMR :
A votre écoute pour tout besoins

Tarif :
672 €

Premier module :

Identifier les spécificités du travail en couple : les niveaux de couple et les impacts sur la vie perso-professionnelle. Travailler vs Œuvrer
Identifier les points de vigilance pour allier bienêtre et efficacité : besoins et comportements des couples au travail (place, rôle, organisation du travail), complémentarité et compatibilité
Ø Acquérir des démarches de communication constructive (écoute, ouverture, régulation des tensions) : techniques d'écoute active et de questionnement, niveaux d'ouverture, niveaux d'écoute, gestion du stress et de l'agressivité
Ø Techniques pour « débrancher » quand c'est nécessaire : bulles d'insouciance, technique de communication « décalée »…

Deuxième module :

Aborder les questions liées à l'argent et autres sujets sensibles : les 3 logiques de gestion de l'argent dans le couple, don-contre don et/ou dû-rendu
Et autres sujets sensibles : temps subi vs temps choisi, couple dans un collectif de travail…
Ø Prendre des décisions vraiment ensemble : créer du consensus et non faire de concessions «ce qui serait idéal» vs «ce qui est acceptable»
Ø Pour chaque binôme, identifier des actions à mettre en place pour allier bien-être et efficacité

Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations

Conditions d'accès :

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteur.ice.s, conjoint.e.s collaborateur.trice.s, aux salarié.e.s, aux cotisant.e.s solidaires et aux porteur.euse.s de projet agricole.
Les inscrits s'engagent à être présent pendant toute la durée de la formation à laquelle ils sont inscrits.

Prise en charge :

VIVEA :
Le "crédit" VIVEA des contributeurs est plafonné depuis 2023 à 3 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivéa.fr› « Comment connaître le montant du crédit disponible sur mon compte ? »
Les porteur.euse.s de projet ne sont pas éligibles au fond VIVEA pour cette formation.
Depuis 2021 les conditions d'éligibilité ont changé, rendez-vous sur le site Internet vivea..fr › «Critères de prises en charge des formations. »

Pôle Emploi :
La prise en charge du Pôle Emploi est assurée par votre conseiller référent, son montant dépend de votre projet d'accompagnement.

CPF (Compte Personnel de Formation) :
Prélèvement du montant de la formation sur votre Compte Personnel de Formation.

Pour les personnes non éligibles à ces fonds :
Contactez l'animatrice en charge de la formation pour connaître les modalités d'inscription.

Les CGS sont disponible sur le site internet de l'ARDEAR Nouvelle-Aquitaine

Si vous êtes agriculteur.ice, vous pouvez également couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation et/ou bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement pour départ en formation avec le service de remplacement de votre département.

Manifestez votre intérêt un mois avant

Validez votre inscription 15 jours avant la formation

Information et inscription auprès de :

Peneloppe Mas De Feix

peneloppemdf@adearlimousin.com - 05 87 50 41 03